



COMPTE-RENDU
Séance du 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le quinze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

Présents : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Jacques BELTRAN, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Hélène COUSTEY-SEMPERE, Marie PEES, Hervé LOUSTALET, Pierre HELIP-CASSIE, Paul LAMOURE, Jean-Pierre GABASTON, Christian LASSALLE, Chantal HUSTE-MIRASSOU

Excusés : Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Christine GARROCC (procuration à Anne-Marie BARRAQUE)

Secrétaire de séance : Anne-Marie BARRAQUE

Désignation du secrétaire de séance : Anne-Marie BARRAQUE

Question n° 1 : Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2020

N'étant pas présents lors de la séance du 2 novembre 2020, MM. LOUSTALET, HELIP-CASSIE, LAMOURE et GABASTON s'abstiennent de participer au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 2 novembre 2020.

Question n° 2 : Adhésion aux deux contrats d'assurance-groupe proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE l'adhésion aux deux contrats d'assurance-groupe proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 5 ans,

AUTORISE le Maire à signer tout document à intervenir à cette fin.

Question n° 3 : Décision modificative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		
opération		
1641	EMPRUNT	100 000,00
128	Appartements	- 8 000,00
129	Sécurité	- 2 000,00
	Aménagement des espaces	
141	publics	- 30 000,00
145	accessibilité bâtiments	- 10 000,00
147	réfection mairie	- 4 800,00
153	travaux électrification	- 8 000,00
97	travaux église	- 7 200,00
60	Forêt	130,00
chap 020	dépenses imprévues	- 130,00
FONCTIONNEMENT		
chap 012	charges de personnel	- 30 000,00

Question n° 4 : Attribution de chèques cadeaux au personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution en décembre 2020 d'un chèque cadeau en faveur de l'ensemble du personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année.

DECIDE d'approuver le montant de la dépense à engager.

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget.

Question n° 5 : Report de coupe de bois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de reporter la coupe proposée par l'Office National des Forêts.

INFORME Monsieur le Préfet de Région des motifs de report de la coupe proposée par l'ONF conformément à l'exposé ci-après :

De nombreux arbres tombés lors de la tempête Barbara ont permis de satisfaire les demandes des administrés en matière de bois de chauffage et 10 lots de bois de chauffage sont également disponibles sur la montagne du Rey.

Question n° 6 : Fresque Murale

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une abstention (Mme PEES),

DECIDE de retenir la proposition de l'association SISMIKAZOT pour la réalisation d'une fresque murale sur le mur du bâtiment communal situé Place Camps.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association SISMIKAZOT.